

Nous voici tous ici réunis pour honorer le jumelage de nos villes européennes.

Et je suis particulièrement émue d'être parmi vous pour cet évènement, qui est l'incarnation même de l'Europe des peuples, cette Europe que je défends et que j'appelle de mes vœux.

Dans ce cadre, j'ai toujours plaisir à citer le discours que tenait Victor Hugo lors du Congrès de la paix, le 21 août 1849 :

Il disait : « Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure et vous constituerez la fraternité européenne ».

Visionnaire Victor Hugo ? Certainement !

Je suis convaincue que l'âme de Victor Hugo plane au-dessus de nos têtes, aujourd'hui, tant cet évènement est l'illustration de sa clairvoyance européenne.

Depuis plus de 50 ans, la coopération franco-allemande s'est construite sur la base d'une réconciliation historique entre deux pays jadis opposés par les guerres.

Le mouvement des jumelages franco-allemands est né au lendemain de la seconde Guerre Mondiale, lorsqu'en 1950, le maire de Montbéliard Lucien Tharradin, ancien résistant et rescapé de Buchenwald, pose les premières bases d'un jumelage avec Ludwigsburg dans le Bade-Wurtemberg.

L'acte fondateur de cette coopération entre nos deux pays est le Traité de l'Elysée signé le 22 janvier 1963 par le Chancelier Adenauer et le Général De Gaulle.

Ce traité avait un triple objectif exposé dans la déclaration commune accompagnant le Traité :

- « Sceller la réconciliation franco-allemande ;
- Créer entre les deux peuples, et en particulier leurs jeunes, une véritable amitié ;
- Favoriser ainsi la construction de l'Europe unie, qui est le but des deux peuples ».

Mais la grande originalité introduite par ce Traité réside peut-être et avant tout dans la forte implication des deux sociétés civiles notamment dans les domaines de la culture, de l'éducation et de la recherche.

Il existe actuellement près de 2300 accords de jumelage et de partenariat entre collectivités territoriales de France et d'Allemagne *(source : Ministère Affaires étrangères et européennes)*.

Ce nombre illustre l'amitié profonde qui lie nos deux pays, dont les citoyens sont depuis l'origine les acteurs essentiels.

Ces échanges entre villes et villages de France et d'Allemagne jouent un rôle irremplaçable dans le rapprochement de nos sociétés.

Bien au-delà d'un simple échange, ce jumelage permet de nouer des liens privilégiés dans divers domaines culturels, économiques, échanges de jeunes et échanges de savoir-faire en matière de jardins où même tout simplement dans une relation amicale entre les habitants de chaque ville.

Pour ma part, en ma qualité d'Adjointe au Maire à l'Action Sociale, j'ai la chance de rencontrer les responsables à Mülheim de ce même secteur. Et vous le savez un bon nombre de nos aînés, au fil des années se sont rencontrés régulièrement.

Des amitiés chaleureuses se sont nouées. Que de beaux souvenirs joyeux et profonds entre eux ! Voilà un bel exemple d'un jumelage vivant que nous entretenons avec un engagement sincère.

Le jumelage permet aux citoyens de s'approprier l'espace de vie mais aussi l'espace politique que représente l'Union européenne. Nous avons tous besoin de nous rapprocher de cette Europe trop souvent perçue comme lointaine.

J'échangeais il y a peu de temps avec Monsieur Jean Germain, Sénateur-Maire de Tours sur la question de la crise et de la mondialisation. Dans ce contexte l'Europe doit faire face à une concurrence de plus en plus forte de la part des blocs économiques qui l'entourent : les Américains, les Chinois, les Indiens ou encore les sud-Américains. Pour que notre Europe soit encore plus conquérante, plus ambitieuse, plus solidaire mais aussi plus politique, il faut que les peuples d'Europe l'incarnent.

Ensemble, il faut que nous défendions cette Europe que vous, à travers cet événement, et moi-même, nous appelons de nos vœux : une Europe proche du territoire.

Le jumelage est avant tout une rencontre enrichissante entre deux villes, deux populations, deux histoires, deux cultures.

Il témoigne d'une volonté de découvertes permanentes, réciproques et respectueuses. Ce partenariat permet des échanges culturels autour de projets concrets et fédérateurs, basés sur des valeurs communes qui fondent l'avenir européen, valeurs qui sont : la dignité de l'homme, la démocratie, la paix, la justice et la liberté.

Jean Bareth, l'un des pères fondateurs du Conseil des Communes et Régions d'Europe, disait « le jumelage, c'est la rencontre de deux communes qui entendent proclamer qu'elles s'associent pour agir dans une perspective européenne, pour confronter leurs problèmes et pour développer entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits ».

Vous êtes certainement d'ores et déjà convaincus du bénéfice que vous apporte un tel partenariat.

La France et l'Allemagne sont aujourd'hui liées par une communauté de destin. Leur coopération est la pierre angulaire de l'Europe et chacune des étapes d'approfondissement de la construction européenne puise sa source dans les relations fortes entre la France et l'Allemagne.

L'actualité nous le montre chaque jour !

L'union fait la force, vous êtes les acteurs de la construction européenne, et je vous remercie de ce moment joyeux et prometteur d'avenir.

Vive l'Allemagne !

(Es lebe Deutschland !)

Vive la France!

(Es lebe Frankreich)

Vive l'amitié Franco-allemande !

(Es lebe die deutsch-französische Freundschaft)

Vive l'Europe !

(Es lebe Europa)